



En collaboration avec





N'hésitez pas à scanner les
QR codes tout au long de ce
document pour de plus amples
informations.

Droit d'auteur – Province de Luxembourg – Novembre 2024

Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d'auteur. Il ne peut être reproduit, distribué, ou transmis, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopié, enregistré, ou autrement, sans l'autorisation écrite préalable de la Province de Luxembourg. Toute utilisation non autorisée de ce document peut constituer une violation des droits d'auteur et entraîner des poursuites.

Editeur responsable : Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial Place Léopold 1 - 6700 Arlon.

1. Edito	p. 4
2. Pourquoi un plan climat ?	p. 6
3. Coordination	p. 10
4. Ma commune	p. 12
5. Bilan CO ₂	p. 16
6. Potentiel énergie renouvelable	p. 20
7. Vers la neutralité carbone	p. 24
8. Vulnérabilité du territoire	p. 26
9. Précarité énergétique	p. 30
10. Les réussites sur ma commune ..	p. 34
11. Actions	p. 38
12. Résumé	p.112

Urgence climatique

La température mondiale augmente à un rythme alarmant et les décisions que nous devons prendre maintenant détermineront la qualité de notre avenir et de celui de nos enfants et petits-enfants.

Nous ne pouvons plus ignorer les signes incontestables de ce réchauffement climatique comme les vagues de chaleur, les catastrophes naturelles telles que les tempêtes, les inondations et les incendies. En se détériorant, les écosystèmes mettent en danger la biodiversité. Et par conséquent nos propres systèmes de vie.

Les premières mesures à prendre porteront sur la réduction des gaz à effet de serre, ceux responsables du réchauffement climatique. La transition vers des énergies renouvelables constitue l'une des solutions mais pour cela nous devons changer nos modes de consommation. De nombreuses solutions existent mais elles demandent une volonté politique, un engagement individuel et collectif et un changement de notre manière de vivre.

L'avenir durable est à ce prix et la Commune de Virton en est bien consciente.

2.

Pourquoi
un plan
climat ?

Horizon 2030

Atteindre et dépasser les objectifs européens

La commune de Virton est signataire de la Convention des Maires depuis le 12/10/2017. Il s'agit du principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour, à l'horizon 2030, **réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55%, améliorer la résilience des territoires aux changements climatiques, et lutter contre la précarité énergétique**. La Wallonie y est engagée depuis 2012 au travers du programme POLLEC (Politique Locale Energie Climat). Ce programme, dans lequel plus de 200 communes wallonnes sont

engagées avec le soutien du Gouvernement wallon, offre un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de plans énergie climat tels que celui-ci¹.

Ce plan, dont le contenu doit être considéré comme une proposition non-figée, amenée à évoluer au fil du temps, se base sur 3 piliers d'engagement² :



Atténuation (réduction des émissions de 55%) : réduire les causes du changement climatique afin de limiter la hausse des températures à maximum 1,5°C et ainsi limiter les conséquences les plus dramatiques, en Belgique et ailleurs.



Adaptation aux changements climatiques : protéger la population et le territoire, améliorer la résilience des secteurs vulnérables face aux impacts déjà visibles des dérèglements climatiques et ceux à venir.



Précarité énergétique : veiller à n'oublier personne pour cette transition énergétique en favorisant une énergie propre et abordable pour tous.

¹ <https://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/>

² Plan air climat énergie 2030 de la Région Wallonne p7

Horizon 2050

Atteindre la neutralité carbone

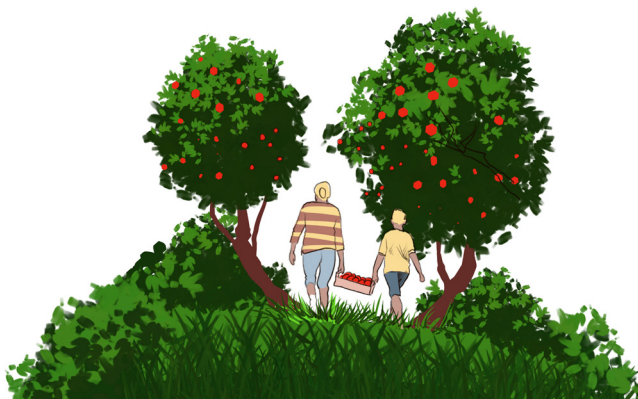
Le Parlement européen définit la neutralité carbone comme un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone. Un puits de carbone est tout système qui absorbe plus de carbone qu'il n'en émet. Les principaux puits de carbone sont le sol, les forêts et les océans³.

En s'engageant dans la Convention des Maires, la commune porte la vision suivante :

*«Nous, maires de toute l'Europe, nous engageons à **renforcer nos ambitions climatiques et à agir** dans un effort commun et au rythme imposé par l'évolution scientifique pour maintenir l'augmentation de la température globale en dessous de 1,5 °C,*

objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris.

***Notre vision consiste à agir pour que, d'ici 2050, nous vivions tous dans des villes décarbonées et résilientes d'un point de vue climatique, avec un accès à une énergie abordable, sûre et durable.** Dans le cadre de l'initiative de la Convention des Maires - Europe, nous continuerons à (1) réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire, (2) accroître la résilience, nous préparer aux effets néfastes du changement climatique et (3) lutter contre la pauvreté énergétique, action clé pour assurer une transition juste⁴.»*



³ <https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20190926STO62270/qu-est-ce-que-la-neutralite-carbone-et-comment-l-atteindre-d-ici-2050>

⁴ extrait du Document officiel d'engagement

La commune est bien consciente qu'atteindre la neutralité carbone est **un objectif ambitieux**, mais en engageant la population locale et les différents organismes, nous pouvons créer une collaboration efficace pour y parvenir. En mobilisant citoyens, entreprises et institutions locales, la responsabilité et l'engagement de chacun seront renforcés. **Cet effort collectif sera un exemple pour d'autres territoires** qui à leur tour en motiveront d'autres pour, au final, avoir une incidence positive et limiter le réchauffement climatique.



3.

Coordi-
nation

La coordination multi-niveaux

Ce plan énergie climat est l'exemple parfait de la coordination multi-niveaux. En effet, il dépend de nombreux acteurs de différents niveaux dans un objectif commun de développement d'actions locales en matière d'énergie et de climat.



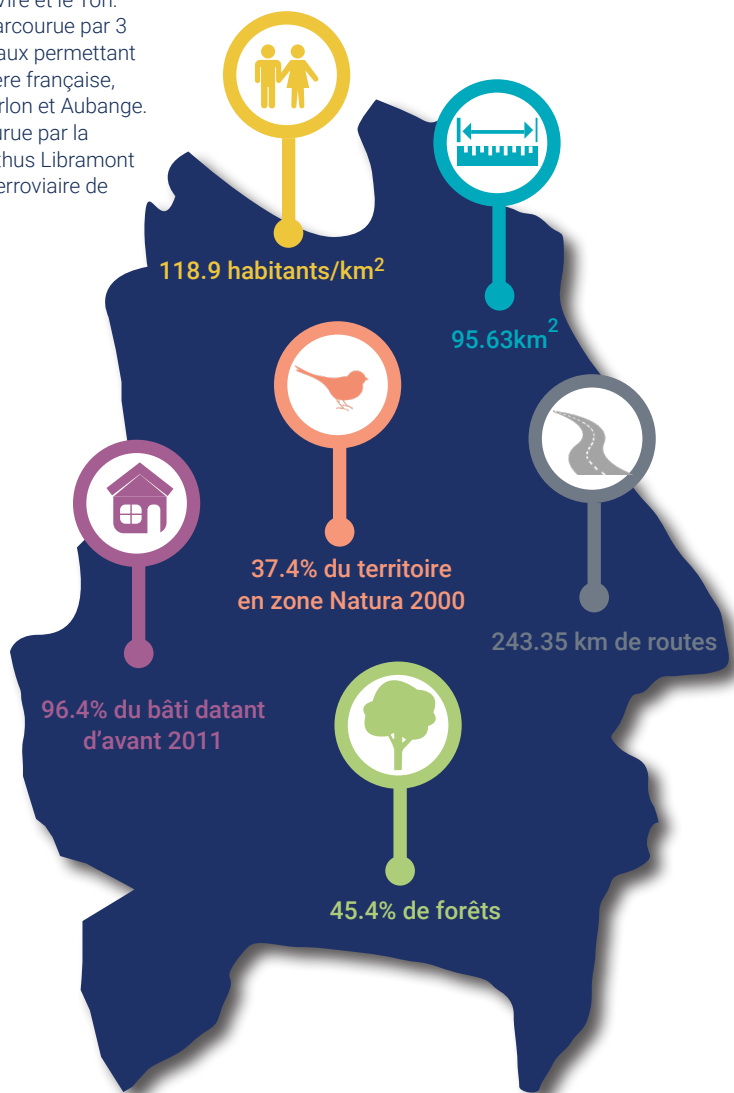
4.

Ma

commune

Virton, une commune qui bouge !

La commune de Virton, considérée comme la capitale de la Gaume est traversée par la Vire et le Ton. Cette dernière est parcourue par 3 axes routiers nationaux permettant de mener à la frontière française, Florenville, Habay, Arlon et Aubange. Elle est aussi parcourue par la ligne de train 165 Athus Libramont desservant la gare ferroviaire de Virton-Saint-Mard.





La commune de Virton possède un grand potentiel en termes de chemins et de sentiers et propose notamment des promenades pédestres et cycliste balisées à travers la commune, permettant de ce fait aux promeneurs de découvrir Virton et ses paysages ruraux et boisées ainsi que favoriser une mobilité douce.



Face au changement climatique, le territoire de Virton a des atouts non-négligeables. Comme exemple nous pouvons prendre ses forêts permettent de stocker du CO₂. Le plan d'aménagement prévu pour ces dernières permettra de renforcer leurs résiliences.



Pour plus d'informations,
rendez-vous sur le site officiel
de la Commune



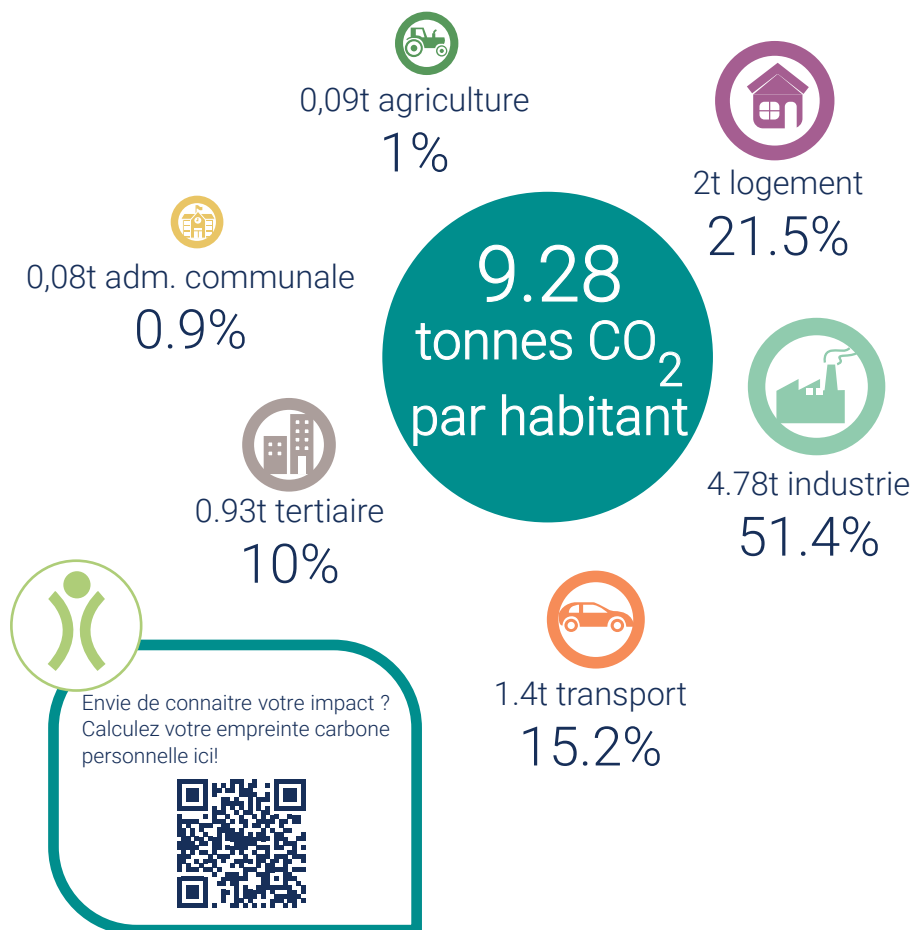
5.

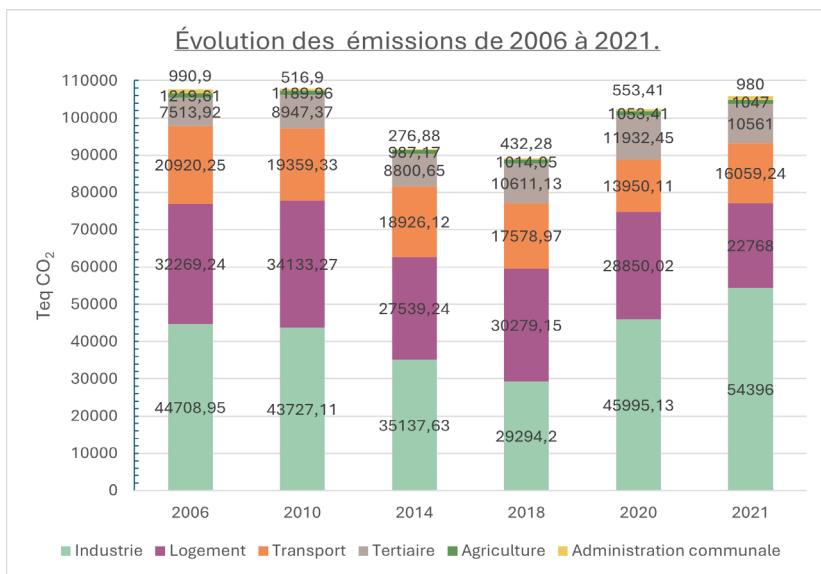
Bilan CO₂

■ Analyse des émissions

Le Bilan CO₂ répertorie les émissions de CO₂ du territoire pour l'année 2021, derniers chiffres disponibles et représentatifs fournis par la Région Wallonne. Attention, celui-ci ne comprend que le CO₂ émis sur le territoire communal et non celui dû à l'importation alors qu'on estime que, mondialement, jusqu'à ¼ des émissions sont dues aux produits et biens importés.

Ci-dessous, vous trouverez le bilan en CO₂ de la commune, réparti en fonction des différents secteurs : Logement, Transport, Tertiaire, Industrie, Agriculture et Administration communale. Chaque secteur est représenté par un cercle dont la taille varie en fonction de son pourcentage d'émission de CO₂ par rapport au total, exprimé en tonnes de CO₂ par habitant.





Le graphique ci-dessus montre l'évolution des émissions sur la commune par rapport à 2006, année de référence.

Nous pouvons voir que sur la Commune que :

- * le secteur le plus émetteur est le secteur de l'industrie suivi par le secteur du logement ;
- * le total des émissions a eu un pic durant l'année de 2010 ;
- * le total des émissions a été le plus bas en 2018 mais ne cesse d'augmenter depuis.



Une tonne de CO₂ c'est :

- 1 vol aller-retour Bruxelles- New-York⁶
- 5800 km en voiture diesel⁶ ;
- 380 l de mazout de chauffage consommés⁶;
- La consommation moyenne d'électricité d'un ménage wallon de 4-5 personnes en 1 an⁶ ;
- 138 repas avec du boeuf, ou 1961 repas végétariens⁶.

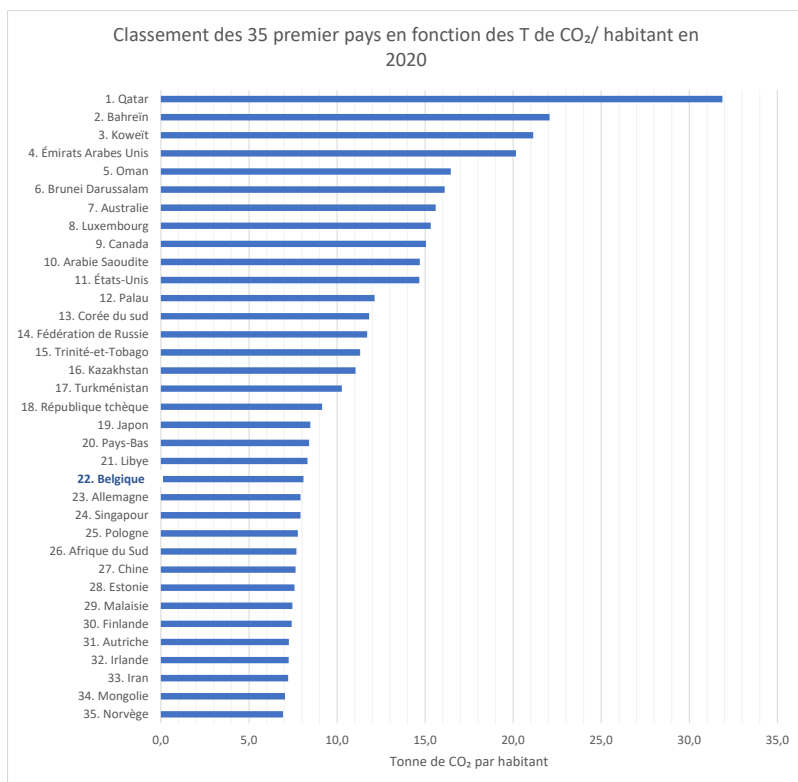
⁶ <https://www.ecoconso.be/fr/Qu-est-ce-qu-une-tonne-de-CO2>

Les émissions de CO₂ dans le monde

En 2020, la Belgique se classait au 22^e rang parmi les pays émettant le plus de CO₂ par habitant, avec 8,1 tonnes de CO₂ par personne, pour une moyenne européenne de 6,4t par personne. Ce chiffre illustre l'impact important des activités économiques et du mode de vie en Belgique sur les émissions de gaz à effet de serre.

Le classement des plus grands émetteurs de CO₂ par habitant montre clairement que les pays dont l'économie repose sur les combustibles fossiles, comme le pétrole et

le charbon, dominent les premières places. En outre, plusieurs pays européens tels que le Luxembourg, l'Allemagne, les Pays-Bas, et la Belgique apparaissent également dans cette liste : bien que moins dépendants des combustibles fossiles pour leur énergie, ces pays affichent des émissions élevées en raison de leur PIB important, de leur forte consommation, et de leur industrialisation avancée.



6.

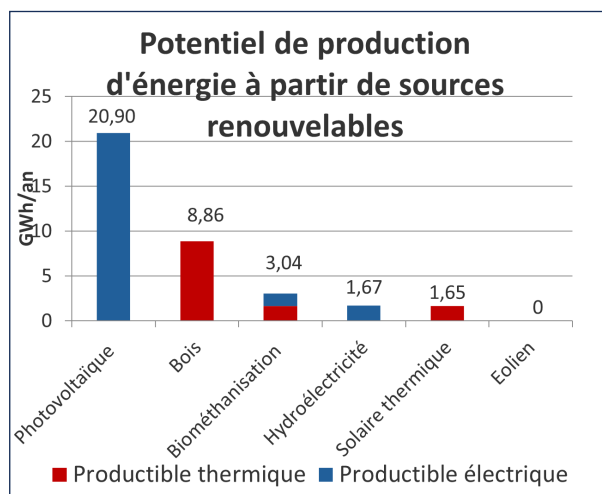
Potentiel
énergie
renouve-
lable

Estimation du potentiel technique

Le territoire communal a le potentiel pour une production d'énergie renouvelable ! Pour atteindre les objectifs européens de neutralité carbone, il faudra éviter de consommer des énergies fossiles et donc développer au maximum les énergies renouvelables afin qu'elles puissent subvenir à elles seules aux besoins en énergie du territoire. C'est pourquoi l'estimation de ce potentiel est très importante !

En matière d'énergies renouvelables, l'estimation d'un potentiel technique consiste

à poser des questions importantes en termes d'aménagement du territoire et d'utilisation de la biomasse. Quelle part de superficie territoriale sommes-nous prêt à allouer à la production d'énergie à partir de sources renouvelables (éolien, photovoltaïque, production de biomasse) ? Quelle part des co-produits (agricoles, effluents d'élevage, déchets, etc.) peut être allouée à la production d'énergie ?



Ces potentiels ont été définis au niveau de la commune, pour chaque source d'énergie renouvelable. Ils représentent le maximum théorique « raisonnablement exploitable » selon les hypothèses choisies par l'administration. A noter que les pompes à chaleur ne sont pas reprises car, par convention, elles sont comptabilisées dans les mesures d'efficacité énergétique, non de production d'énergie renouvelable en tant que tel.



Pour en savoir plus



Eolien 100%

du potentiel disponible déjà exploité



L'éolien représente une énergie renouvelable avec un grand potentiel. une éolienne permettrait de couvrir les besoins d'environ 1885 ménages.

Cependant dans un souci de protéger la faune et éviter l'impact sur le paysage, les projets éoliens ont volontairement été écartés. Donc le potentiel de production sur la commune est actuellement nul.

Biométhanisation 0%

du potentiel disponible déjà exploité



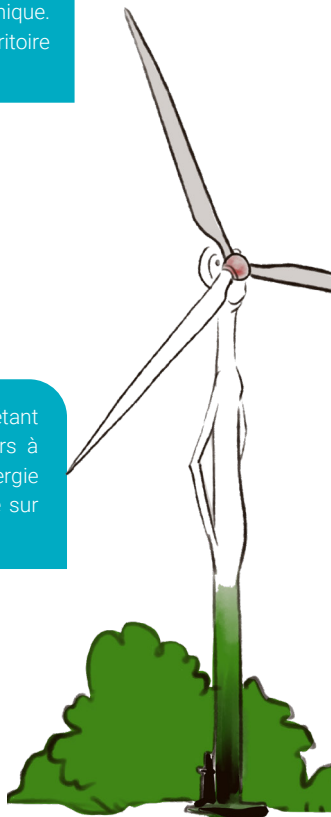
La biométhanisation est la production de biogaz riche en méthane, semblable au gaz naturel par la fermentation de matière organique. A ce jour, aucune infrastructure n'est présente sur le territoire communal.

Géothermie 0%

du potentiel disponible déjà exploité



Ne connaissant pas le potentiel réel du territoire et étant donné que les investissements initiaux sont bien supérieurs à ceux nécessaires pour développer d'autres sources d'énergie renouvelable, la géothermie n'est actuellement pas exploitée sur la commune.



Hydroélectricité 1.4%

du potentiel disponible déjà exploité



Au vu des spécificités communales, la production hydroélectrique restera marginale sur la commune. Néanmoins, sur le long terme, des projets de restauration de moulins en stations hydroélectriques sont envisageable.

Solaire thermique 100%

du potentiel disponible déjà exploité



Le meilleur usage pour les toitures des particuliers et du secteur tertiaire est l'installation de panneaux photovoltaïques. La technologie solaire thermique reste néanmoins adaptée pour des bâtiments collectifs tel que les homes.

Photovoltaïque 26%

du potentiel disponible déjà exploité



Le photovoltaïque est une énergie destinée à encore se développer. Etant donné que le prix des panneaux diminue mais que le monde tend vers l'électrification (transport, PAC, plaque à induction, ...) le potentiel exploité devrait augmenter ces prochaines années.

Bois 100%

du potentiel disponible déjà exploité



La filière bois, déjà largement exploitée, reste prioritaire dans la commune. L'exploitation durable des forêts permet de concilier l'exploitation de la ressource et l'avenir de la forêt.



7.

Vers la
neutralité
carbone

■ Parce que c'est possible !

La diminution des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire implique **une réduction de notre consommation d'énergie à travers l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la transformation de nos modes de vie vers une consommation plus rationnelle**. Cela passe également par la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles, à remplacer par un recours massif aux énergies renouvelables.

La transition vers une société décarbonée repose sur le développement d'alternatives durables aux pratiques actuelles dans de nombreux domaines, notamment en termes d'infrastructure pour la mobilité active, de rénovation profonde et généralisée des bâtiments ...



Sans changement de comportements et de modes de consommation, il faudrait que le territoire communal valorise plus de 11 fois son potentiel d'énergie renouvelable.



En changeant nos comportements, nos modes de consommation, en favorisant la sobriété et l'efficacité énergétique, nous pourrions encore atteindre les objectifs de neutralité carbone pour 2050.

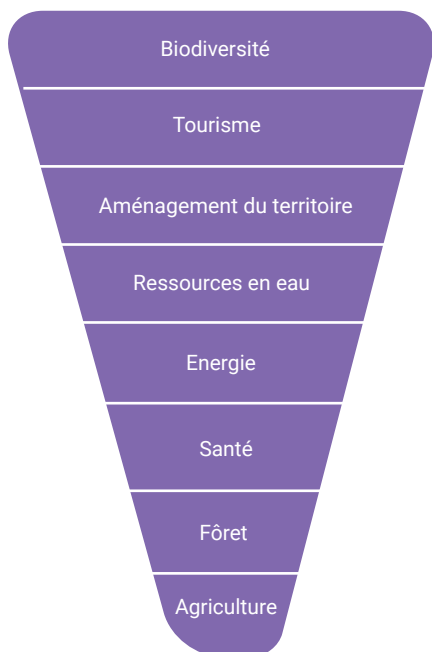
8.

Vulnérabili-
tés du
territoire

Introduction

Les effets du changement climatique se font déjà sentir. Fortes pluies, sécheresses et vagues de chaleur deviennent de plus en plus fréquentes.

Basée sur un outil développé par la Wallonie, la commune de Virton a pu réaliser une étude des vulnérabilités de son territoire au changement climatique, et définir les principaux leviers pour s'adapter. L'étude cible 8 secteurs, ces derniers sont présentés du plus vulnérable au moins vulnérable.



La biodiversité est la principale victime des changements climatiques. Plus précisément, l'étude analyse 3 aspects principaux :

- L'érosion de la biodiversité végétale et animale en lien avec les changements globaux ;
- Le déplacement voire la diminution des aires de distribution des espèces ;
- Le stress accru sur la biodiversité en lien avec l'amplification des perturbations de rythme des plantes et animaux et en lien avec les espèces invasives.

Le problème est généralisé à la Wallonie où 1 espèce sur 3 est menacée de disparition.

Face à ces enjeux, des leviers d'adaptation existent. Ce chapitre commencera par décrire l'aléa climatique majeur, pour ensuite se focaliser sur les capacités d'adaptation de la commune.



Pour plus d'informations sur l'étude de vulnérabilité, consultez l'outil «Adapte ta commune» sur ce site :



Aléa climatique majeur

Un aléa climatique majeur dont la commune pourrait souffrir est une inondation.

Les pluies devenant plus intenses, les sols ont parfois des difficultés à absorber l'eau, ce qui entraîne du ruissellement et peut provoquer le débordement des cours d'eau, affectant ainsi les secteurs situés dans la zone.

Un deuxième aléa climatique majeur dont la commune pourrait souffrir est les vagues de chaleur.

Les publics fragilisés sont spécialement impactés par ces phénomènes extrêmes, les personnes âgées et les enfants en bas âge notamment doivent être au centre de notre attention.

Etant de plus en plus fréquentes, longues et intenses, le risque de sécheresse augmente proportionnellement ce qui impactera de nombreux secteurs, tels que l'agriculture et la sylviculture. Les dégâts importants occasionnés par les parasites sur les végétaux (scolytes,...) sont un bon exemple.



■ Capacité d'adaptation

La capacité d'adaptation, nécessaire pour renforcer la résilience au changement climatique, est influencée par différents facteurs.

Un facteur favorisant sur la Commune est d'avoir encore une grande partie de son sol perméable. Cela permet une meilleure infiltration de l'eau permettant de recharger les nappes phréatiques et d'éviter des inondations.

Un facteur entravant la capacité d'adaptation d'une commune est sa capacité budgétaire qui n'est pas illimitée.

Le budget nécessaire à l'adaptation vient s'ajouter à d'autres déjà existants comme la gestion ordinaire de la commune, les rénovations de voirie, la rénovation des bâtiments, ... Malgré tout, il est nécessaire d'agir car l'inaction coûte souvent plus cher que l'action. Cependant, ces solutions d'adaptation ne doivent pas prendre du budget aux actions d'atténuation mais doivent venir en complément.



9.

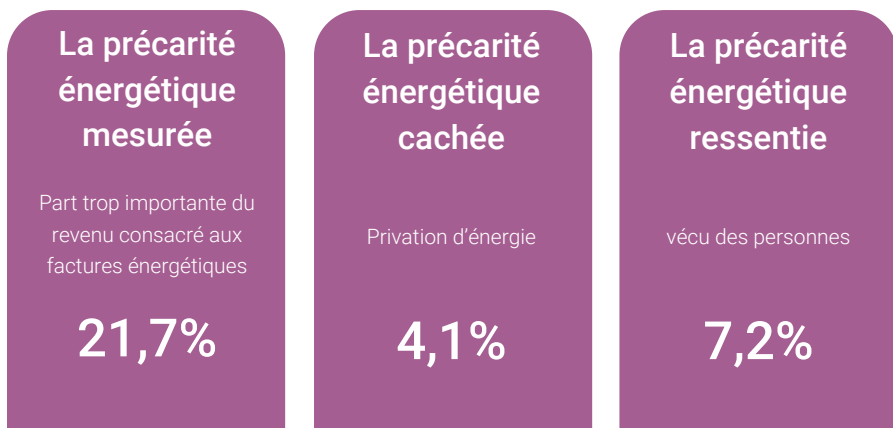
Précarité énergétique

La précarité énergétique, qu'est-ce que c'est ?

Durant l'année 2022, l'envol des prix de l'énergie a fait de cette thématique un sujet d'actualité très médiatisé. Les pouvoirs publics avaient alors dû intervenir pour protéger une part importante de la population. La précarité énergétique, sujet très peu connu a donc été rendu visible, ainsi que l'ampleur de cette dernière en Wallonie. Mais finalement, comment la définir ?

«La précarité énergétique fait référence à une situation dans laquelle une personne ou un ménage rencontre des difficultés particulières dans son logement à satisfaire ses besoins élémentaires en énergie.» (Huybrechs et al., 2011)

La précarité énergétique peut-être mesurée via 3 familles d'indicateurs, les chiffres concernent la part de ménages wallons touchés en 2022 :

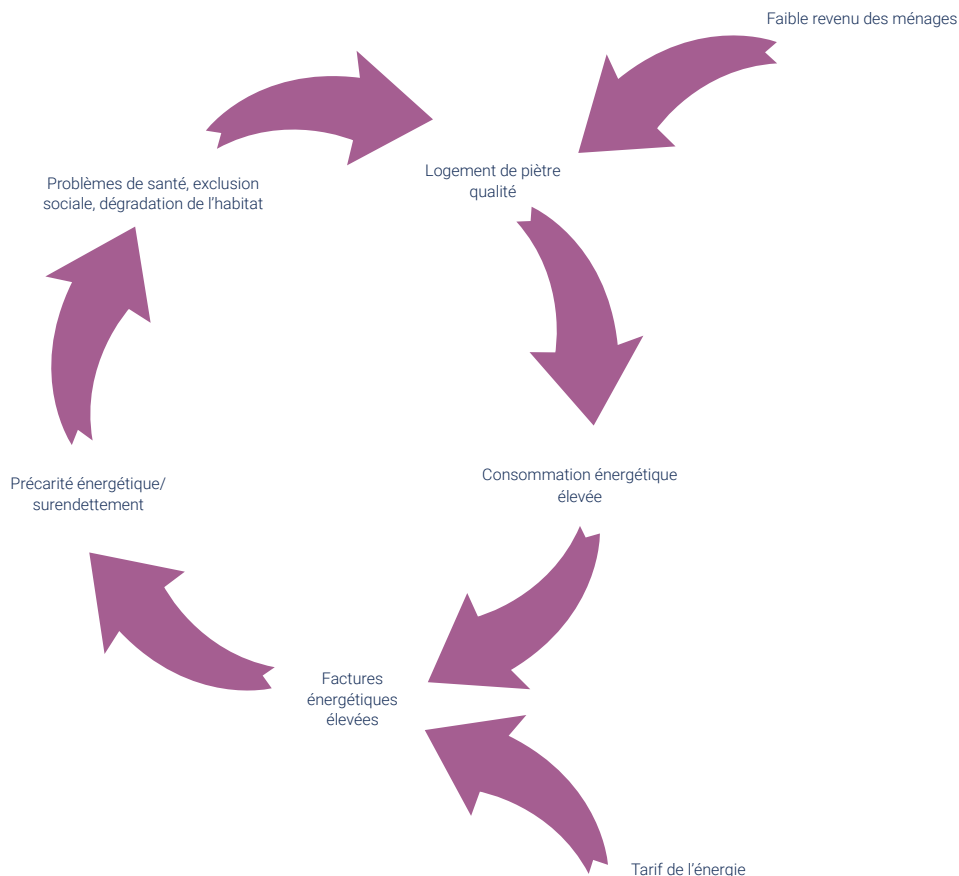


Différentes formes de précarité énergétiques peuvent toucher un même ménage, c'est pourquoi le total de la précarité énergétique en Wallonie ne correspond pas à la somme de ces chiffres. Il atteint tout de même 29,2% ! En Wallonie, presque 1 personne sur 3 est touchée par une forme de précarité énergétique !

En agrégeant à l'échelle de la Belgique, les types de ménages les plus touchés sont les personnes isolées (37,9%) et les familles monoparentales (37,4%). Concernant les individus, ce sont les seniors (plus de 65 ans) qui sont les plus touchés, ainsi que les personnes avec un souci de santé.

Les causes de la précarité énergétique

La cause la plus évidente est le faible revenu du ménage, ce qui explique pourquoi les personnes isolées et familles monoparentales (ne disposant au mieux que d'un seul salaire) sont les plus touchés. Ensuite, la hausse du coût de l'énergie est une seconde cause. En 2022, c'est cette dernière qui a fait basculer la classe moyenne dans la précarité.



Ce schéma représente le cercle vicieux qui enferme dans la précarité énergétique, avec les 2 causes présentées ci-dessus. Le faible revenu impacte le choix du logement. La crise du logement complique l'accès à celui-ci, surtout pour les faibles revenus. Lorsqu'un logement avec le nombre de chambres nécessaires est disponible, le locataire s'en contente sans chercher un PEB de qualité.

C'est alors que les problèmes commencent car moins l'habitation est performante thermiquement, plus la consommation d'énergie sera élevée. Alors, lorsque les prix s'envolent, ce sont les occupants des logements de mauvaise qualité qui plongent dans la précarité énergétique et se voient incapables de payer leurs factures d'énergie. S'ils n'ont pas d'autre choix que de couper le chauffage, apparaissent des problèmes d'humidité, de moisissure et donc de santé (causés autant par le froid que par l'humidité et la moisissure). En outre, l'humidité et la moisissure vont dégrader la qualité déjà faible du logement. Les soins de santé ayant un coût également, la masse de revenu disponible pour l'énergie diminue encore. C'est donc un sombre tableau dont les pouvoirs publics ont conscience et qu'ils cherchent à éviter.

Et dans ma commune ?

15.6%

Ménages de type
isolés de plus de
65 ans

12.5%

Ménages de type
monoparental

2.7%

Compteurs à budget
actifs pour l'électricité

Les deux premiers cadres nous indiquent que notre commune a statistiquement une part un peu plus importante de sa population que la moyenne wallonne ayant un risque de précarité énergétique.

Le troisième nous montre les ménages endettés auprès de leur fournisseur d'électricité.

Un travail de communication doit être réalisée afin d'informer les personnes concernées que le CPAS peut être contacté et que des aides, tel le tarif social, sont envisageables.



Pour connaître les solutions
existantes, n'hésitez pas à
scanner le QR-code



10.

Réussites
de ma
commune

Quelques réalisations sur le territoire communal

1. Bornes électrique-Rue des Grasses Oies.
Afin de promouvoir l'utilisation de voitures électriques, la commune a implanté 2 bornes doubles 44 kW à la rue des Grasses Oies.
Le 26 juin 2025, les bornes ont déjà fourni 31,26 MWh depuis leurs installations.



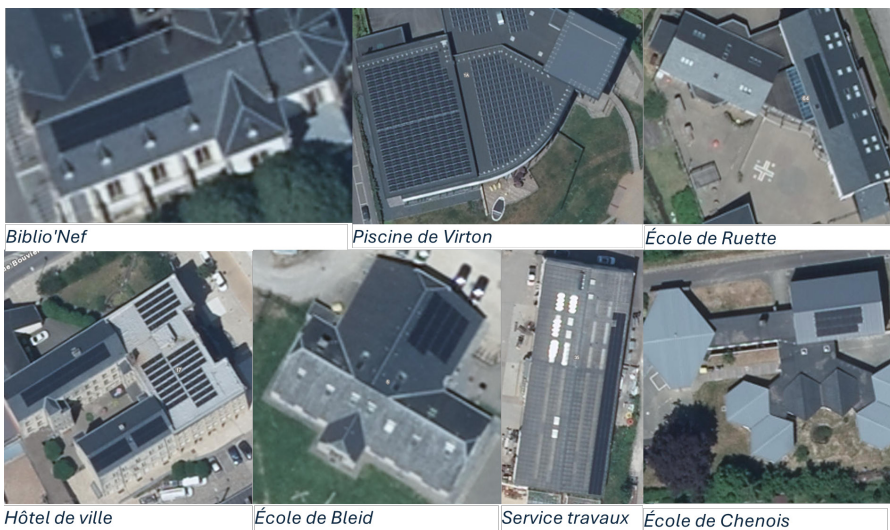
2. Coupure partielle de l'éclairage public
Vu la crise énergétique due à la guerre en Ukraine, la commune avait décidé de suivre la démarche d'Ores de couper l'éclairage public de minuit à 5h du matin du 1er novembre 2022 au 31 mars 2023, afin d'aider les administrations financièrement et à contribuer à l'effort collectif de réduction des consommations.

	2006	2020	2021	2022	2023	2024
Consommation de l'éclairage public (kWh)	838.263	670.127	563.424	514.882	319.361	318.298
Réduction de la consommation par rapport à 2006	0,00%	-20,06%	-32,79%	-38,58%	-61,90%	-62,03%

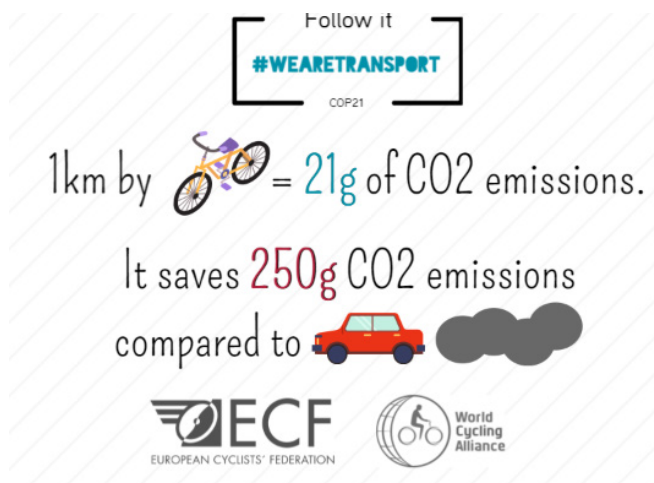
3. Rezo pouce.
- Pour encourager le covoiturage, la commune s'est alliée avec l'ASBL « Autostop solidaire en Sud-Luxembourg pour mettre en place le Rezo pouce afin de diversifier les options de mobilité au sein de la commune. Pour en savoir plus: <https://www.mobicoop.fr/Rezo-Pouce>



4. Pose de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux.
- Afin de produire de l'énergie renouvelable, la commune a promu l'installation de panneaux photovoltaïques sur différents bâtiments communaux.
- En juin 2025, toutes les installations photovoltaïques avait déjà produit 704,216 MWh soit l'équivalent de la consommation de près de 200 ménages sur un an.



5. Favoriser l'utilisation du vélo dans l'administration.
- Pour favoriser l'utilisation du vélo, un système de subsidiassions a été mis en place pour encourager les employés de l'administration communale à utiliser le vélo plutôt que la voiture pour se rendre au travail. En 2023, 5704km ont été réalisés à vélo plutôt qu'en voiture.



6. Liaison Val d'Away piste Bosquet-Pierrard.
- Cet aménagement constitue une nouvelle liaison cyclo-piétonne, spécifiquement et exclusivement dédiée aux piétons et aux cyclistes permettant de connecter deux quartiers importants au réseau de voies lentes existant, permettant d'éviter l'entrée de ville étroite, sinueuse et insécurisante. Le projet a été estimé à 171.263€ dont un subside Piwacy de 150.000€.



11.

Les
actions

Passer à l'action

Le premier objectif de la Convention des Maires est la diminution des émissions CO₂ de 55% pour 2030, ainsi que de la neutralité carbone pour 2050. Certains secteurs ne pourront que difficilement atteindre cet objectif par manque de ressources du territoire. Il faut donc réaliser l'effort maximum dans chacun des secteurs pour avoir une chance d'atteindre la neutralité carbone globale. Le développement des énergies renouvelables doit avancer en parallèle afin de satisfaire les besoins incompressibles en énergie. Le deuxième objectif est l'adaptation au changement climatique et le dernier est la lutte contre la précarité énergétique. Le Plan Energie climat, en fonction de l'état des lieux des émissions, de la vulnérabilité du territoire et de la précarité énergétique, propose une série d'actions dans le but de tendre vers ces objectifs.

Dans le cadre de la transition énergétique, un Plan Energie Climat détaillant des actions spécifiques est certes essentiel, mais il ne constitue que la fondation d'un changement plus profond et durable. **Le véritable enjeu réside dans la transformation des mentalités et l'implication active du citoyen. Ce n'est qu'en éveillant une conscience collective autour des enjeux énergétiques et environnementaux que nous pourrons induire des changements comportementaux pérennes.** L'adoption de nouvelles habitudes, plus respectueuses de notre planète, doit émaner d'une volonté partagée et les actions listées ne sauront à elles seules atteindre les objectifs fixés, c'est la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire qui mènera au succès.

Les actions présentées dans ce plan ne devront pas nécessairement être menées à l'initiative de la commune mais peuvent être prise en main par des entreprises, des citoyens ou tout autre acteur du territoire. Avant leur mise en place, elles doivent être évaluées au cas par cas afin de déterminer si elles sont encore pertinentes au niveau écologique, social et financier.



Pour chacune de ces actions, 3 gommettes vous informent de l'impact de cette action.



Action « **Atténuation** » : cette action vise à diminuer les émissions de gaz à effet de serre



Action « **Adaptation** » : cette action, en connaissant les vulnérabilités du territoire, est destinée à adapter ce dernier aux changements qui nous attendent dans un monde plus instable



Action visant la réduction de la « **précarité énergétique** »



Administration communale

- **P. 42** - Organiser un défi énergétique dans les écoles 🌐 🌱
- **P. 44** - Remplacement des luminaires publics par du LED 🌐
- **P. 46** - Stratégie immobilière 🌱
- **P. 48** - Diminution de la température des bâtiments publics 🌐



Transport

- **P. 50** - Déploiement d'infrastructures de rechargement pour véhicules électriques sur le domaine public 🌐



Logement

- **P. 52** - Faire (re)découvrir le principe du slow Heat 🌐 🌱 🌱



Agriculture

- P. 54 - Aménagement de vergers publics   



Production d'énergies renouvelables

- P. 56 - Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'abattoir 



Autres

- P. 58 - Mise en avant des actions bénéfiques pour atteindre les objectifs de la convention des Maires. 



Organiser un défi énergétique dans les écoles.

Le défi consiste à supprimer les consommations d'électricité cachées ou inutiles et d'approcher le « zéro watt » durant les heures creuses (nuit, week-end et congés).

Depuis 2011, plus de 300 écoles ont relevé le défi avec succès et atteint, en moyenne, 20% d'économie. Des prix sont attribués aux écoles performantes (forte économie d'énergie) ou innovantes (démarche citoyenne, originale...).

Cette initiative, soutenue par la Wallonie, est proposée à l'ensemble des écoles primaires, tous réseaux confondus, situées sur le territoire de la Wallonie.

En sensibilisant les plus jeunes, ces derniers peuvent devenir des ambassadeurs de bonnes pratiques aussi en dehors de l'école.

Liens avec la déclaration politique communale

Favoriser la collaboration entre les établissements scolaires et les autres acteurs locaux pour une approche éducative intégrée et inclusive.

Liens avec les Objectif(s) Développement Durable

- ODD 4

Le projet s'adresse aux écoles primaires et implique activement les élèves dans des démarches d'audit participatif, de formation et de sensibilisation, contribuant ainsi à l'apprentissage par l'action et à l'éducation au développement durable.

- ODD 7

Le défi Génération Zéro Watt vise à réduire la consommation d'électricité dans les écoles en traquant et en supprimant les gaspillages énergétiques, ce qui s'inscrit directement dans l'objectif d'optimiser l'utilisation de l'énergie et de promouvoir les économies d'énergie.

- ODD 12

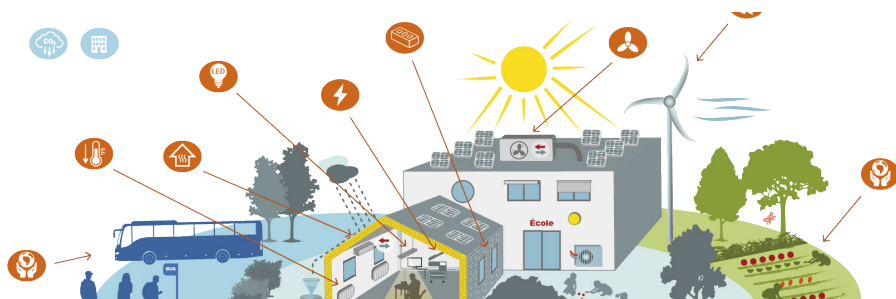
En sensibilisant les élèves à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la chasse aux consommations inutiles, Génération Zéro Watt encourage une gestion plus responsable des ressources et participe à la lutte contre le gaspillage.

- ODD 13

En réduisant la consommation d'électricité et donc les émissions de gaz à effet de serre associées, Génération Zéro Watt contribue à l'atténuation du changement climatique au niveau local

Indicateurs

Nombre de défis réalisés





Porteur de projets

Coordinateur Pollec



Finances

Budget estimé à 1700€ /école



Partenaires

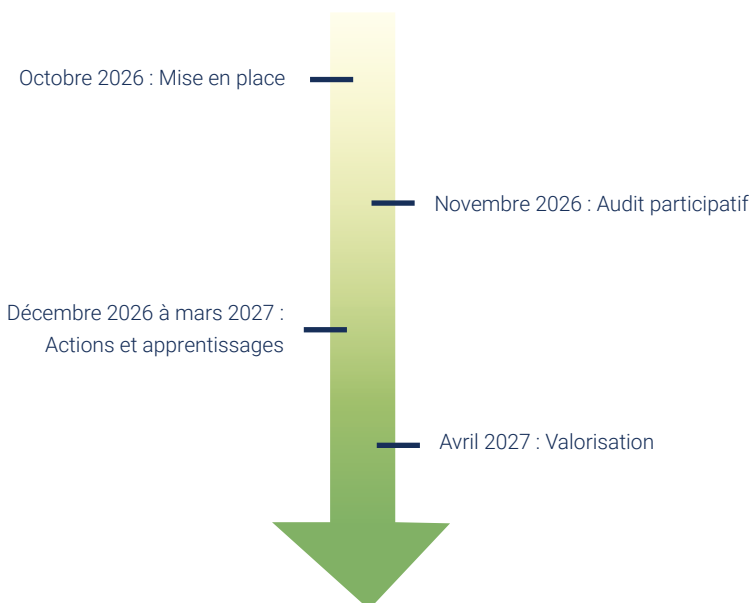
Service Enseignement,
Directeurs d'écoles,
Professeurs d'écoles,
Zéro Watt (ASBL)



Impacts positifs

Apprendre les bons gestes aux élèves pour
qu'ils puissent les transmettre autour d'eux.

Le CO₂ économisé sera d'environ 174
gCO₂/kWh d'économisé.





Remplacement des luminaires publics par du LED.

Cette action a pour but de remplacer tous les luminaires publics de la Commune par du LED pour 2029.

En date du 30/06/2025, 60,3% des luminaires sur le territoire ont été équipés en Led. *

Liens avec la déclaration politique communale

Poursuites et renforcement des actes de prévention (éclairage public, sensibilisation, aménagement de trottoirs à réserver aux piétons et délimitation d'emplacements de parkings sur voirie...).

Liens avec les Objectif(s) Développement Durable

- ODD 7

Le passage à la technologie LED permet une réduction significative de la consommation énergétique des communes, rendant l'accès à une énergie plus propre et plus abordable pour les collectivités. Les LED consomment beaucoup moins d'électricité que les anciennes technologies (sodium, halogène), ce qui diminue la facture énergétique.





Porteur de projets

Service Etudes et Marchés



Finances

Budget estimé est de 79.400€/an



Partenaires

Ores
Coordinateur Pollec



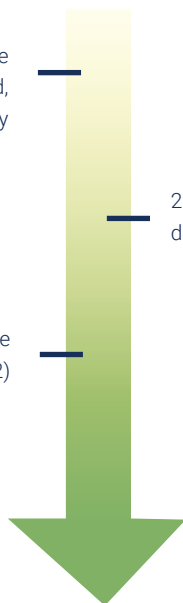
Impacts positifs

L'objectif actuel sur la Commune est de diminuer la consommation de 70% de l'éclairage public par rapport à 2006. Selon le communiqué de presse du 28 novembre 2019 d'Ores , cette dernière estimait que l'économie lors d'une conversion complète au LED tournerait entre 60 et 70%.

2026 : Remplacement de l'éclairage dans Ethe, Gomery, Bleid, Signeulx et Saint-Remy

2027 : Remplacement de l'éclairage dans Virton et Saint-Mard (année1)

2028 : Remplacement de l'éclairage dans Virton et Saint-Mard (année 2)





Stratégie immobilière des bâtiments publics

Pour le secteur tertiaire, l'objectif est de tendre en 2040 vers des parcs de bâtiments efficaces en énergie (une cible de 80kWh ef/(m².an) est actuellement définie pour leur consommation d'énergie finale, tous usages confondus) et neutre en carbone pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement et l'éclairage.

L'élaboration de la stratégie immobilière et de la comptabilité énergétique des bâtiments publics permettra l'élaboration d'un plan de rénovation cohérent afin d'atteindre l'objectif.

Liens avec la déclaration politique communale

- Valoriser les infrastructures sportives grâce à une politique moderne d'entretien et de rénovation
- Assurer un environnement d'apprentissage agréable et moderne.

Liens avec les Objectif(s) Développement Durable

- ODD 11

Rénover les bâtiments permet de lutter contre les passoires thermiques, de limiter l'étalement urbain, de préserver le patrimoine bâti

- ODD 13

Rénover plutôt que démolir et reconstruire après réduit l'empreinte carbone globale, limite les émissions de gaz à effet de serre et accroît la résilience des bâtiments face aux événements climatiques extrêmes

Indicateurs

Création d'une stratégie immobilière





Porteur de projets

Coordinateur Pollec



Finances

Projet subsidié en partie par la Région Wallonne via l'appel à projet POLLEC 2021



Partenaires

Parc Naturel de Gaume
Province de Luxembourg
Entreprises d'audit énergétique
Bureau d'études
Service Patrimoine
Service bâtiments



Impacts positifs

Le CO2 économisé sera de manière indirecte, il dépendra de la réduction réelle de la consommation et du moyen de chauffage utilisé après la rénovation.

Permet de voir où la rénovation énergétique aura les plus d'impact
Prévoir les différents travaux dans le temps afin d'éviter que des travaux réalisés empêche les travaux futurs.

2024: Mise en place d'une comptabilité énergétique mensuel de certains bâtiments communaux

2025-2026 : Collecte de données pour la nouvelle méthodologie

2025 : Nouvelle méthodologie de la Région Wallonne pour élaborer la stratégie immobilière qui remplace et annule la précédente

2026 : Plan d'action réceptionné par la commune





Diminution de la température des bâtiments publics

Cette action a pour but de diminuer la consigne thermique des bâtiments publics à 20°C en hiver afin de montrer l'exemple tout en assurant un confort de ses occupants.

Liens avec la DPC

Une commune efficiente et responsable

Liens avec les Objectif(s) Développement Durable

- ODD 7

Réduire la température de consigne permet de diminuer la consommation d'énergie, contribuant ainsi à une utilisation plus efficace et durable des ressources énergétiques, et à la lutte contre le gaspillage.

- ODD 11

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics est un levier clé pour rendre les villes plus résilientes et durables, en réduisant leur empreinte carbone et en favorisant des infrastructures adaptées aux enjeux climatiques.

- ODD 12

Modérer le chauffage et adopter des comportements sobres en énergie s'inscrivent dans une logique de consommation responsable, en limitant les impacts environnementaux négatifs liés à l'exploitation des bâtiments

Indicateurs

La température atteinte





Porteur de projets

Coordinateur POLLEC



Finances

Budget estimé à 1000€



Partenaires

Conseiller en prévention,
Service travaux,
Service communication
+ tous les services jouant le jeu



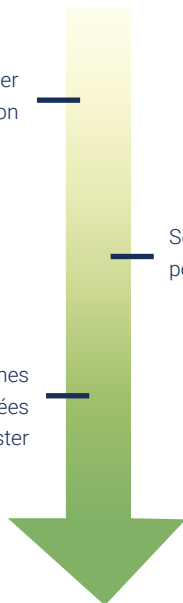
Impacts positifs

Le CO₂ sera économisé de manière directe mais dépendra du nombre de personnes qui joueront le jeu. On peut estimer une économie de 3,3kg de CO₂/litre de mazout non brûlé sans utilisation d'alternative actif (tapis chauffant, panneau radiant,..)

Hiver 2025-2026 : Communiquer
sur les gestes adaptés à la saison

Septembre 2026 : Régler les chaudières
pour atteindre la t° Choisie

Octobre 2026 : Voir avec les personnes
plus frileuse quelles solutions adaptées
peuvent-être mises en place et les tester





Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public

Installation de bornes électrique grâce au plan de relance de la Wallonie à divers endroits de la commune

Liens avec la déclaration politique communale

Poursuites et renforcement des actes de prévention (éclairage public, sensibilisation, aménagement de trottoirs à réserver aux piétons et délimitation d'emplacements de parkings sur voirie...).

Liens avec les Objectif(s) Développement Durable

- ODD 3

La généralisation des VE, soutenue par des bornes de recharge accessibles, permet de réduire les émissions locales de polluants atmosphériques (NOx, particules fines), ce qui améliore la qualité de l'air et la santé publique, notamment en milieu urbain.

- ODD 7

Les infrastructures de recharge facilitent l'utilisation accrue des énergies renouvelables pour la mobilité

- ODD 9

Le déploiement de bornes de recharge publiques stimule l'innovation technologique (batteries, gestion de l'énergie, digitalisation des services) et la création de nouvelles filières industrielles et commerciales.

Il s'agit d'un enjeu d'infrastructure clé pour accompagner la transition vers une mobilité bas-carbone et renforcer la résilience des territoires.

- ODD 11

En favorisant l'adoption des VE, les réseaux de recharge publics contribuent à réduire la pollution sonore et atmosphérique, à repenser l'espace urbain et à rendre les villes plus agréables et inclusives.

L'accessibilité des bornes sur le domaine public garantit une mobilité durable pour tous, y compris ceux qui n'ont pas de solution de recharge à domicile

Indicateurs

Nombre de bornes réellement installées



Porteur de projets

Coordinateur Pollec



Finances

Projet subsidié par le Plan de relance de la Wallonie.



Partenaires

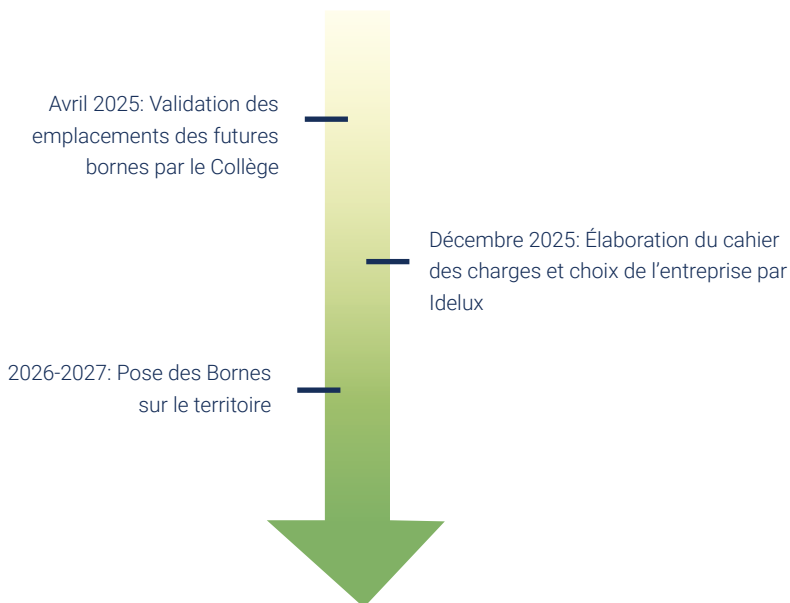
Idelux, SPW, Ores



Impacts positifs

Permet d'avoir un maillage de borne plus important pour aider l'utilisation des voitures électriques

Le CO2 sera économisé de manière indirecte et dépendra entre autre de comment est produit l'électricité consommée aux bornes ainsi que les véhicules.





Faire (re)découvrir le principe du Slow Heat.

Le slowheating est une pratique qui consiste à « chauffer les corps et moins les bâtiments ».

Il s'agit de diminuer progressivement la température intérieure et de concentrer la chaleur sur le corps par divers moyens de chauffage actifs ou non. De cette manière, nous répondons de manière différente aux besoins en chaleur des corps et aux besoins en chaleur du bâti.

Cette pratique nécessite certaines connaissances et de l'accompagnement, la question de la ventilation et de l'humidité est très importante tout comme la maîtrise de son système de chauffage.

L'action consiste en une soirée d'introduction au Slowheating d'une période de 2h.

Liens avec les Objectif(s) Développement Durable

- ODD 7

Le Slow Heat permet de réduire considérablement la consommation énergétique des ménages (jusqu'à 57 % d'économies), limitant la dépendance aux énergies fossiles.





Porteur de projets

Coordinateur Pollec



Finances

Budget estimé à 1.200€



Partenaires

Slowheat asbl.
Service communication
Service affaires sociales
Service logement
Tuteur énergie



Impacts positifs

Le CO2 sera économisé de manière directe mais dépendra des citoyens participants.

Faire découvrir aux citoyens des moyens diminuer le chauffage et/ou de gagner en confort

Novembre 2025: Choix de la date de présentation

Hiver 2025-2026: Soirée d'introduction au Slowheating



Aménagement de vergers publics

Entretien du verger Bamponts et si intérêt en créer d'autres sur le territoire.

Liens avec la déclaration politique communale

L'aménagement de vergers publics, afin de favoriser la production locale de fruits et de sensibiliser la population aux enjeux alimentaires

Liens avec les Objectif(s) Développement Durable

- ODD 2

Les vergers publics favorisent une production alimentaire locale, diversifiée et durable, tout en pouvant soutenir les circuits courts et l'accès à une alimentation saine pour tous.

- ODD 11

L'implantation de vergers dans l'espace public contribue à rendre les villes plus vertes, inclusives et résilientes. Cela répond notamment à la cible 11.7 qui vise à offrir un accès universel à des espaces verts.





Porteur de projets

Coordinateur Pollec



Finances

Budget estimé à 5.000€



Partenaires

Service Environnement
Service Plan de Cohésion sociale
Service Travaux



Impacts positifs

Production de fruits en circuit court
Augmentation de la biodiversité
Sensibiliser/former la population

Selon une étude flamande un arbre fruitier pourrait capter en moyenne entre 2 et 7 kg CO2/an.*

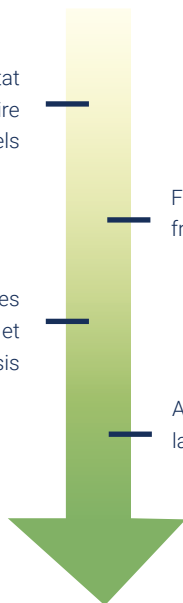
* STOCKAGE DE CARBONE - Les vergers, importants réservoirs de carbone souterrains et aériens | Fruits et légumes de flandre

Hiver 2025-2026: Analyse de l'état du verger de Bampont et inventaire des sites potentiels

Fin hiver 2026 : Taille des fruitiers existants

Automne 2026: Remplacement des arbres morts au verger Bampont et plantations sur les sites choisis

Automne 2026: Sensibiliser/former la population





Installation de panneaux photovoltaïque sur la toiture de l'abattoir.

Installation de panneaux photovoltaïque sur la toiture de l'abattoir afin de pouvoir diminuer la facture électrique.

Liens avec la déclaration politique communale

Pérenniser l'abattoir

Liens avec les Objectif(s) Développement Durable

- ODD 7

Installer des panneaux photovoltaïques permet à l'abattoir de produire localement une énergie renouvelable, fiable et durable, réduisant sa dépendance aux énergies fossiles et participant à la transition énergétique.

Cette démarche favorise l'autoconsommation en réduisant les coûts énergétiques du site, améliorant ainsi sa compétitivité économique.





Porteur de projets

Service abattoir



Finances

Budget estimé à 60.000€



Partenaires

Coordinateur Pollec
Service Bureau d'Etudes
Service Etudes et Marchés



Impacts positifs

En 2023, le mix électrique belge produisait 174 gCO₂/kWh. Si l'on prend le cycle de vie d'un panneau celui-ci émet jusqu'à 45 gCO₂/kWh produit soit une économie de 129 gCO₂/kWh.

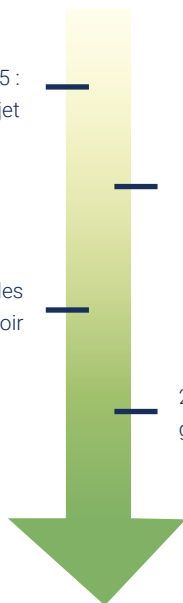
Diminution de la facture électrique

Août 2025 :
Dimensionnement du projet

2026 : Installation des
panneaux sur l'abattoir

2026 : Attribution du marché

2026 : Diminution des factures
grâce à l'autoconsommation





Mise en avant des actions bénéfiques pour atteindre les objectifs de la convention des Maires.

Cette action a pour but de mettre en avant toutes les actions mises en place sur le territoire permettant d'atteindre les objectifs de la convention des Maires.

Liens avec la déclaration politique communale

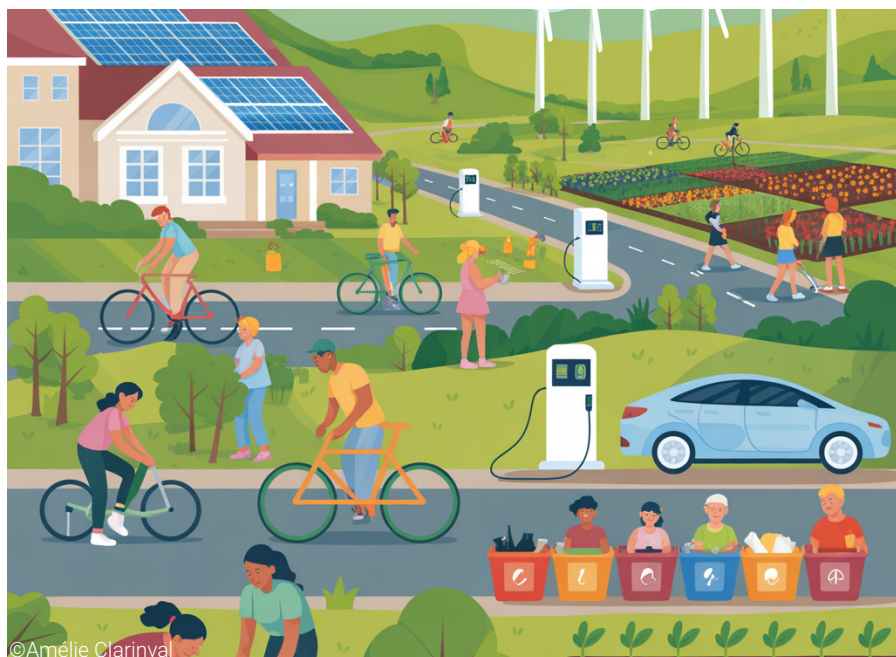
- Créer un recensement des initiatives publiques et privées engagées dans la transition écologique
- Nous informerons les citoyens sur les réalités agricoles, notamment en ce qui concerne les contraintes liées aux travaux agricoles et à la gestion des terres.

- ODD13

Mettre en avant ce qui existe déjà permet de pérenniser les actions dans le temps.

- ODD17

Mettre en avant ce qui existe déjà permet la création de partenariats afin de pouvoir pérenniser une action voir de la développer.



©Amélie Clarinval



Porteur de projets

Coordinateur Pollec



Finances

Budget estimé à 22.000€



Partenaires

Service de Communication,
Service Environnement,
ASBL,
Citoyens,
Écoles,
Entreprises



Impacts positifs

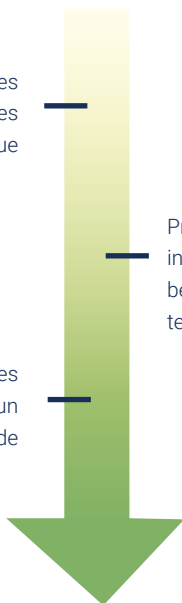
Cette action ne permet pas d'économiser du CO2, mais permet de mettre en avant les acteurs et les actions qui le font

Cette mise en avant a pour but de pérenniser l'action voir de l'aider à grandir.

Janvier 2026: Créer un recensement des initiatives publiques et privées engagées dans la transition écologique

Printemps 2026: Récolter des informations sur les actions bénéfiques mises en place sur le territoire

Printemps 2026: Publier des articles sur le sujet dès que nous avons un dossier solide



12.

Résumé

Les chiffres clés

-55%

Ce plan Energie-Climat vise une réduction de 55% des émissions de Gaz à Effet de serre en 2030, et la neutralité Carbone en 2050

9.3TCO₂/habitant

Les émissions moyennes annuelles de CO₂ par habitant de la commune de Virton sont de 9t en 2021, soit plus que la moyenne Wallonne (7.9t)

L'industrie logement est le principal secteur émetteur de gaz à effet de serre sur la commune. Il est responsable à lui seul de

45% des émissions

Entre 2006 (année de référence) et 2021, les émissions de CO₂ sur notre commune ont diminué de

1%

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le plan d'action Energie-Climat se base sur des actions qui se répartissent dans tous les secteurs (logement, transport, Industrie, agriculture, tertiaire et administration communale), il est composé de

9 actions

Une analyse des potentiels techniquement exploitables montre que la source d'énergie renouvelable principale sur le territoire serait

Le photovoltaïque

qui serait capable de produire dans les 20,9 GWh/an.

Au moins 28%

des habitants de la commune se retrouvent dans une situation « à risque » de précarité énergétique, il s'agit notamment des ménages composés d'une personne seule de plus de 65ans, ainsi que des familles monoparentales.

Malgré ces actions, le climat continuera de changer, et sera plus imprévisible à l'avenir ! C'est pourquoi nous devons dès maintenant prévoir des stratégies d'

Adaptation au climat de demain

Le coordinateur POLLEC communal est le responsable communal de ce plan d'action.

Si vous avez une question ou un projet qui peut s'intégrer dans ce plan, contactez-le !

Commune de Virton

Rue Charles Magnette 17-19

6760 Virton

Tél.: 063/51.06.90

virton@virton.be



En cohérence avec les valeurs du Plan Energie Climat, toutes les illustrations de ce document sont des œuvres uniques, créées exclusivement pour cet ouvrage par un artiste local.